

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

Nbre de Conseillers en exercice : 11
Nbre de Conseillers présents : 08
Nbre de Conseillers ayant donné procuration : 02
Nbre de Conseillers prenant part au vote : 10
Date de la convocation : 31/08/2010

COMMUNE DE DOLLOT

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du 6 septembre 2010

Le Lundi Six Septembre Deux Mil Dix à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique dans la Salle des Fêtes de la commune de DOLLOT sous la présidence de Madame Janine LACZAK, Maire.

Convocation adressée le 31 août 2010.

Étaient présents : Mesdames Catherine BAUBAND, Janine LACZAK, Delphine SOREL,
Messieurs Claude BEZOUT, Paul-Émile BRUNET, Dominique DEBEAUVAIT, Jean-Jacques NOËL,
Sébastien POISSON

Absentes excusées : Madame Annie BROUTART, représentée par Monsieur Paul-Émile BRUNET
Madame Stéphanie DELARCHE, représentée par Madame Catherine BAUBAND

Absente non excusée : Madame Christiane JONARD

Secrétaire de séance : Madame Catherine BAUBAND

Délibération n° 53/2010

Approbation du zonage d'assainissement collectif

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure administrative pour déterminer le périmètre de la zone de l'assainissement collectif.

Une enquête publique s'est déroulée du 7 juin 2010 au 10 juillet 2010. Des remarques ont été faites dans le registre d'enquête publique mais le Commissaire Enquêteur a considéré que le document n'était figé dans le temps et a donc émis un avis favorable justifiant sa décision au motif que le choix du périmètre de l'assainissement collectif se situe à l'intérieur du bourg et que l'assainissement reste autonome pour les hameaux et que la commune ne s'engage pas impérativement sur une réalisation de travaux, mais sur une programmation dans le temps à moyen et long terme en fonction des paramètres essentiellement financiers.

Vu la loi n° 82-813 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 dite loi sur l'eau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2224-10,

Vu les articles L. 123-1 et suivants du Code de l'Environnement,

Vu les articles R. 123-1 et suivants du Code de l'Environnement,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 123-3-1 et R. 123-11,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 31/2010 en date du 19 avril 2010 portant sur le projet de zonage de l'assainissement collectif à soumettre à l'enquête publique,

Vu l'arrêté municipal n° 11/2010 en date du 17 mai 2010 portant mise en enquête publique du zonage d'assainissement de Doltot,

Vu l'ordonnance n° E10000085/21 de Madame la vice-Présidente du Tribunal Administratif de Dijon en date du 10 mai 2010 désignant Madame Catherine BARON, Secrétaire de Mairie en retraite, en qualité de Commissaire Enquêteur,

Vu le rapport du Commissaire Enquêteur en date du 20 juillet 2010,

Vu le registre et le dossier d'enquête publique,

Considérant que le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au plan de zonage d'assainissement sans modification à apporter,

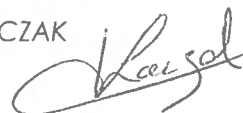
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRÊTE le plan de zonage d'assainissement collectif figurant dans le dossier de zonage d'assainissement et annexé à la présente délibération,

CHARGE le Maire de notifier la présente délibération à tous les services de l'État pour prendre acte de cette décision ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne,
MANDATE le Maire pour assurer la publicité de cette décision dans un journal d'annonces légales.

Résultat du vote : unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Janine LACZAK



Certifié exécutoire,
Compte tenu de sa transmission en sous Préfecture de Sens le 10/09/2010
Et de sa publication ou notification le 9 septembre 2010
Le 10/09/2010
Le Maire,

10/09/2010



DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Commune de DOLLOT

ZONAGE DES TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT

Bureau d'études techniques - Yonne Ingénierie - Saseer

1, rue St Marc

89100 MAILLOT

Tél : 03-86-65-46-63

Fax : 03-86-65-89-91

Email : yonningenieur@wanadoo.fr

LEGENDE

Type de contrainte d'habitat



Aucune contrainte



Contrainte de topographie



contrainte d'occupation



Contrainte de surface avec possibilité de filtre compacte

Aptitude des sols à l'assainissement individuel

CLASSE COULEUR	ATTITUDES L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	CONTRAINTES PRINCIPALES	DISPOSITIFS PRECONISES	
			EPURATION	DISPERION
I	SITE SATISFAISANT	Néant	Tranchées d'épandage	Soi (n-itu)
II	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur	Filtre à sable non drainé	Soi (n-itu)
III	SITE PRESENTANT DES CONTRAINTES IMPORTANTES	Perméabilité réduite, nappe temporaire	Filtre à sable drainé	Epandeur de surface
IV	SITE INAPTE PRESENTANT DES CONTRAINTES MAJEURES	permanente	Tanche d'infiltration	Nappe

VU, le 7 Juin 2010

Le Commissaire-Enquêteur,

Catherine Buisson

SOUS-PRÉFECTURE DE SENS

10 SEP. 2010

ARRÊTÉE

LES SERVANTES



Commune de DOLLOT

ZONAGE DES TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT

Bureau d'études techniques - Yonne Ingénierie - Sosaer

1, rue St Marc

89100 MAILLOT

Tél: 03-86-65-46-63

Fax: 03-86-65-89-91

LEGENDE

Type de contrainte d'habitat



Auracania contraria



Contrainte de l'opographie

control of occupation



Contrainte de surface avec possibilité de fibre compacte

Aptitude des sols à l'assainissement individuel

CLASSE COULEUR	APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	CONTRAINTES PRINCIPALES	DISPOSITIFS PRECONISES	
			EPURATION	DISPERSION
I	SITE SATISFAISANT	Néant	Tranchées d'égouttage	Sol (In-situ)
II	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur	Filtre à sable non drainé	Sol (In-situ)
III	SITE PRESENTANT DES CONTRAINTES IMPORTANTES	Possibilité rédipte, nappe temporelle	Filtre à sables drainés	Exutoire de surface
IV	SITE NAPPE PRESENTANT DES CONTRAINTES MAJEURES	permanente	Terre d'infiltration	Nappe

[illegible]

VU, le 21 Mars 1910.....
Le Commissaire-Enquêteur,

Le Commissaire-Enquêteur,

Catherine Graham

7, 11 Feb.

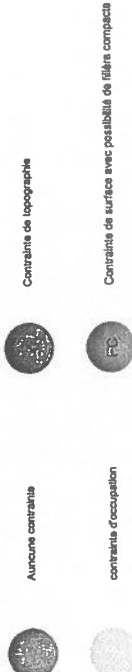
Commune de DOLLOT

ZONAGE DES TECHNIQUES D'ASSAINISSEMENT

TVD
3, allée de Chantilly
554 500 VANDEUVRE LES NANCY
Tél : 03-86-65-46-63
Fax : 03-86-65-89-91
Email : tvdest@orange.fr

LEGENDE

Type de contrainte d'habitat



CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

- ☒ ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- ☐ ZONE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- ☐ ZONE A NE PAS IMPERMEABILISER

VU, le 2 June 1910
Le Commissaire-Enquêteur,

Catherine! brother.

DATE :	14/04/2010	DATE :	04/04/2010	DATE :	06/05/2010
RECESSION :	2, 490189	DATE :	04/04/10	DATE :	04/04/10
ENTREE :	1 00 Millions	DATE :	04/04/10	DATE :	04/04/10
NOT PLAN :	3-700	DATE :	04/04/10	DATE :	04/04/10
PLANEE :		DATE :	04/04/10	DATE :	04/04/10

